

EPS et AS: deux espaces d'enseignement

Ewa Derimay

Professeur Agrégé d'EPS, Nantes (44)

En EPS, conformément aux programmes, les conduites motrices sont définies en termes de compétences. Face à un public hétérogène, tant sur le plan des ressources que sur celui des comportements, le professeur d'EPS vise l'acquisition de compétences choisies au regard des besoins identifiés des élèves, et veille à proposer des situations et évaluations adaptées. Différemment de la performance sportive réalisée, il manipule des outils d'évaluation, les relativise en fonction des ressources de chacun, valorise l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes tant motrices que méthodologiques et sociales.

Le fonctionnement de l'UNSS, qui s'appuie sur des membres volontaires, est quelque fois tout autre : la performance peut alors l'emporter sur la compétence et le résultat sur l'apprentissage. L'organisation se ritualise dans ces cas, autour d'événements majeurs au sein desquels la dimension de spectacle est exacerbée. Lors des compétitions, des qualifications sont instaurées n'autorisant alors que les meilleurs à poursuivre l'aventure.

Dans ce contexte, comment l'Association Sportive (AS) du collège peut-elle assumer son rôle et trouver sa place entre un système basé sur l'intégration de tous par l'acquisition de compétences et un système basé sur la valorisation des meilleurs, sur l'épanouissement de « l'athlète » à travers la victoire et le résultat ? L'AS peut-elle compléter ou renforcer l'EPS pour valoriser la progression des conduites motrices et non pas l'unique performance ?

Fort de son imprégnation associative, le temps d'AS peut-il permettre l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes plus larges que celles qui sont liées à la recherche de l'excellence ? Peut-il être un temps d'approfondissement des compétences développées en EPS et s'inscrire ainsi dans la continuité des apprentissages de la discipline selon une approche totalement éducative ? Comment traiter les activités de l'AS pour qu'elles contribuent à développer des compétences comme celles du socle commun, en complémentarité de ce qui se fait EPS ? Comment l'EPS poursuit-elle son enseignement en dehors du contexte de la classe ?



La conduite motrice en AS.

La place de la performance et celle de la compétence

La notion de performance est inévitable au sein des rencontres organisées par l'UNSS. Elle induit le déroulement des compétitions, quel que soit le niveau de pratique et marque la réussite de l'élève dans le contexte qu'il a choisi. Ignorer la performance de l'athlète n'a pas de sens dans la mesure où il accepte de s'inscrire dans une organisation basée sur l'attente de résultats.

Néanmoins, le sens que l'on attribue à cette performance peut être multiple : le résultat sert à classer, certes, mais il peut aussi reconnaître un effort d'implication, une progression ou être le signe d'un stade d'apprentissage. La performance, meilleure que la précédente, encourage l'élève dans son investissement et le rassure quant à ses acquis techniques et tactiques. La performance décevante, car en dessous des attentes, peut être le signe d'une phase d'apprentissage intermédiaire, déstabilisante mais nécessaire. Elle peut aussi favoriser l'apprentissage et l'exercice de l'humilité, de la remise en question, de la force de se relever pour recommencer.

Quand l'élève focalise son attention sur le simple résultat et sa situation plus ou moins enviable au sein de ses pairs, le professeur établit le lien entre sa performance et sa compétence, mettant ainsi l'accent sur son évolution et ses apprentissages. Par exemple, en triple saut, le professeur reconnaît à un élève, déçu de sa performance, une progression dans la maîtrise d'exécution travaillée à l'entraînement. L'athlète a réalisé un triple saut technique, mais par concentration accrue, la vitesse d'approche a été moins importante, ce qui lui a valu un moins bon résultat. Le professeur reconnaît alors la déception de l'élève tout en lui faisant prendre conscience de ses progrès techniques. Évoquant un nouveau stade d'apprentissage, alliant course d'élan rapide et saut maîtrisé, il envisage avec lui de nouvelles perspectives d'efficacité. Parallèlement, les professeurs qui encadrent les activités et font souvent office de juges jouent aussi un rôle non négligeable selon l'orientation leurs commentaires.

Valoriser la progression et la manifestation de compétences

Si la fiche de suivi est souvent présente en EPS, pourquoi ne pas l'instaurer en AS ? Dans les activités individuelles qui induisent la production de performances, il est aisé de tenir un cahier de bord permettant à l'élève de se rendre compte de sa progression, quel que soit son niveau. Ainsi, l'élève aux ressources faiblement développées, maintient un niveau d'engagement élevé par la reconnaissance de ses efforts et les effets constatés sur ses performances.

Dans les activités d'opposition et de coopération, la tâche est certainement plus ardue mais toujours possible si le professeur se concentre sur les compétences de l'élève sollicitées à travers l'activité. En badminton, face à un adversaire plus fort par exemple, l'élève peut manifester sa capacité à défendre son terrain par des déplacements adaptés, rompre l'échange s'il en a l'opportunité. Le score est révélateur d'un rapport de force et non d'une compétence. Charge au professeur de faire remarquer à l'élève l'expression de cette dernière si ce dernier l'occulte sous prétexte d'une défaite.

Il est totalement envisageable et pertinent d'expérimenter cette démarche au sein de l'AS selon une forme de co-observation qui met en avant la manifestation des compétences dans des contextes divers, difficiles voire déséquilibrés.



L'apprentissage éducatif

Les compétences méthodologiques et sociales des programmes EPS au cœur de l'apprentissage en AS : un va et vient productif et permanent

L'investissement long et régulier des élèves dans une activité de l'AS permet de mettre en place des routines de travail efficaces et personnalisées. La connaissance de l'activité et de ses effets sur le corps, à travers les diverses expériences ressenties, apprend à l'élève à se préparer de façon de plus en plus pertinente à l'effort en fonction de la nature et de l'intensité de l'épreuve. Les élèves intègrent des exercices et approfondissent leurs connaissances anatomiques, physiques et physiologiques. En cours d'EPS, ces connaissances sont élargies aux autres activités en identifiant les points communs et les particularités au regard des parties du corps particulièrement sollicitées, des particularités des mobilisations réalisées et de la nature de l'effort engagé.

De même, le temps consacré à l'AS est une occasion privilégiée d'enrichir les relations entre partenaires ou simples camarades. Unis par l'intérêt éprouvé pour l'activité, ils construisent progressivement des liens sociaux, amicaux et solidaires. Les différents âges et sexes cohabitent pour une même visée : celle de progresser et de prendre plaisir à pratiquer une même activité. De façon plus ou moins volontaire, les élèves suivent les performances des uns et des autres, n'hésitant pas à se donner des conseils. L'écoute et l'observation de l'autre se développent si le professeur encourage cet échange et ce partage de connaissances. Cette attitude, très attendue en EPS, est donc stimulée par les objectifs partagés des pratiquants d'une même activité. Elle peut être transférée dans l'AS si le professeur met en place les conditions pour l'assurer (objectifs communs entre élèves, apport de connaissances, identification d'observables..)

Par la connaissance de l'activité et des règles qui la régissent ainsi que par la solidarité évoquée en amont, les élèves sont encouragés à faire preuve d'autonomie et de prise d'initiative, notamment lors des compétitions. Ils organisent leurs préparations à l'effort, s'engagent avec réflexion et application dans l'activité qui les mobilisent. Le professeur rappelle, au préalable, le cadre dans lequel ils s'inscrivent et donne éventuellement des rôles à chacun, permettant à tous d'évoluer à la fois librement et méthodiquement. Ce système de fonctionnement donne confiance aux élèves quant à leurs capacités à s'intégrer dans une organisation tout en évoluant à leur propre rythme. Ils apprennent également à faire confiance à l'autre, qu'il soit adulte ou élève. Le professeur reste un repère, mais n'est plus l'unique référent de l'organisation de sa pratique, encourageant ainsi l'élève à s'émanciper

Un « recrutement » éducatif

Bien souvent, les élèves identifiés comme « performants » dans une activité support utilisée en cours d'EPS sont sollicités pour adhérer à l'AS si cette activité y est représentée. De même, les élèves aux qualités physiques importantes font l'objet de toutes les convoitises. Le professeur d'EPS y voit des résultats possibles et une bonne représentation de l'établissement ainsi que de l'activité qu'il anime. Ce recrutement basé sur les performances des élèves suscite un certain intérêt car il permet de valoriser certaines compétences des élèves. Performantes, les « recrues » sont souvent motivées et progressent considérablement.

Dans un cadre éducatif et complémentaire au précédent, le professeur d'EPS peut envisager un nouveau mode de recrutement : l'adhésion à l'AS d'élèves dont l'apprentissage de certaines compétences méthodologiques et/ou sociales demande plus de temps. En effet, le cadre structurant de l'AS peut donner régulièrement lieu à développer des compétences comme le respect des règles ou la prise de responsabilité par exemple. Parce qu'il entretient un rapport étroit entre le pratiquant et son environnement, ce cadre est propice à l'apprentissage de méthodes de plus en plus personnalisées. Le professeur, au sein de la structure ritualisée, dans laquelle s'inscrit son activité d'AS, peut prendre le temps d'accompagner des élèves qui ont besoin de plus de temps pour stabiliser leur apprentissage. Il leur propose des rôles valorisants et de plus en plus complexes.

Cette perspective de recrutement engendre néanmoins quelques contraintes comme un effectif raisonnable d'élèves pour un accueil personnalisé et complet. Il nécessite également une réflexion importante sur l'identification précise des enjeux éducatifs pour tous et des transformations visées pour chacun. L'intégration des classes SEGPA en AS illustre cette logique éducative en favorisant la prise de responsabilité, la prise d'assurance et le développement de la communication interclasses.



Le projet AS au cœur de son contexte EPS et établissement

Le lien avec le projet EPS

Le projet d'EPS fait état des caractéristiques des élèves et détermine, à partir du diagnostic établi, des objectifs de transformation motrice et éducative. Par niveau, des enjeux éducatifs sont ainsi visés afin de permettre à tous les élèves de l'établissement de faire évoluer leurs pouvoirs moteurs et de construire progressivement leur citoyenneté. Ces enjeux éducatifs peuvent trouver leur place dans le cadre de l'AS et y être développés.

Si, par exemple, la notion de responsabilité est considérée comme un axe majeur de travail en 5^{ème}, le professeur d'EPS peut, dans le cadre de son activité associative, encourager les élèves de ce niveau à occuper des rôles et à exercer leur responsabilité à différents stades. Ainsi, une place particulière peut être accordée à la formation de jeunes officiels pour les élèves concernés. De même, au niveau de la conduite motrice, les caractéristiques élèves et perspectives envisagées en EPS peuvent tout autant déborder sur le temps de l'AS (ex : développer la vitesse d'exécution en 6^{ème} ou la coordination en 4^{ème}).

Il est également possible de cloisonner les niveaux pour travailler les compétences programmées pour lesquelles certains élèves plus âgés éprouvent des difficultés à les exploiter. C'est ici la particularité et la richesse de l'espace d'enseignement AS. Il s'agit d'intégrer tous les élèves en individualisant les contenus, pour que chacun progresse à son rythme tout en s'enrichissant des différences. L'entraide et le partage des compétences encouragées par le professeur ont, encore une fois, tout leur sens et leur intérêt.

D'autres prolongements possibles : l'accompagnement éducatif et le Comité Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Puisque l'AS est envisagée comme un prolongement possible du cours d'EPS, elle-même peut trouver un allié de taille à travers l'accompagnement éducatif. Ce dernier est un véritable support de travail et de transfert de compétences dans le cas où les objectifs entre les différentes structures sont communs et sous contrôle du professeur EPS. Ce dernier peut alors, parce qu'il connaît les élèves et leurs besoins, inciter certains d'entre eux à s'investir dans l'AS et dans l'accompagnement éducatif selon des objectifs communs.

Par exemple, dans l'activité athlétisme, le professeur d'EPS, à la fin du mois de septembre, accueille de façon hebdomadaire un groupe d'élèves aux capacités motrices, méthodologiques et/ou sociales diverses. Pour chacun de ces élèves, il vise des objectifs de transformation motrice et éducative spécifiques. Avec le responsable de l'accompagnement éducatif athlétisme qui prend place au sein du collège sur un autre créneau

que celui de l'AS, ils décident, ensemble, de modules d'accompagnement à destination des licenciés. Un premier module peut déterminer l'objectif de donner confiance aux élèves qui viennent en AS en leur donnant l'opportunité d'occuper un rôle, de prendre une place valorisante au sein d'une organisation collective, de développer des capacités dans une activité qui permet de mesurer régulièrement les progrès réalisés. Un second module peut être axé sur l'efficacité motrice de l'élève dans l'activité, davantage destiné à renforcer et approfondir les compétences de chacun pour chercher l'épanouissement de l'athlète à travers la réalisation de performances, l'acquisition d'une plus grande maîtrise, gage de plaisir et de prise d'assurance.

D'une autre manière, le CESC peut être un partenaire privilégié de l'AS lorsqu'il partage ses objectifs avec ceux de l'EPS. À titre d'illustration, en soutenant financièrement certains élèves en difficulté, le CESC facilite l'acquisition d'une licence. Grâce à la présence des partenaires éducatifs, il accompagne les jeunes officiels dans leur formation et reconnaît leur certification au sein de l'établissement. Grâce à la présence de l'infirmerie et du pôle sécurité, il assure avec le professeur d'EPS un travail de prévention aux conduites à risque.

La programmation et le traitement des activités.

Pour atteindre des objectifs ambitieux, en cohérence avec ceux de l'établissement, il est essentiel de préserver une qualité d'accueil et de faisabilité d'un enseignement effectif qui répond aux objectifs avancés : organisation, nombre d'élèves pris en charge, installation, matériel... Il s'agit alors, pour l'équipe EPS, de s'entendre sur l'intérêt des activités supports en fonction des caractéristiques des élèves et de l'établissement, de décider du niveau de portée éducative et motrice pour chacune d'elle, et d'identifier une organisation d'accueil permettant d'assurer l'enseignement choisi, dans la recherche de la réussite du parcours scolaire, moteur, méthodologique et social de l'élève.

Conclusion :

L'EPS et l'AS sont toutes deux parties prenantes pour un développement des conduites motrices et pour une éducation à la citoyenneté. Elles ont potentiellement le même public mais ne s'adressent pas toujours aux mêmes profils d'élèves en fonction des enjeux affichés. Si l'AS se veut avant tout sportive, elle cède à la tentation de gloire et oriente son action sur la performance et le résultat. Si elle se veut avant tout éducative, elle saisit l'opportunité de son potentiel éducatif pour poursuivre les objectifs développés en EPS, sans chercher à donner la meilleure image possible de l'établissement en termes de représentativité sportive.

Concilier ces deux objectifs, c'est-à-dire, donner sa place à la performance tout en valorisant la compétence qui évolue, s'adresser à différents profils d'élèves pour « ne pas laisser sur la touche » de potentiels athlètes comme de potentiels citoyens n'est pas le travail d'une seule personne mais bien celui d'une équipe complémentaire et soudée. Cette réflexion collective, composée de l'équipe pédagogique et potentiellement élargie aux personnels du conseil d'administration, s'entend sur la cohérence à instaurer entre les différents espaces d'enseignement, n'oubliant ni, les enjeux sportifs de l'UNSS ni, les enjeux éducatifs de l'EPS pour un enseignement particulier et original, à la fois fédérateur et libérateur.